

Avis au public

DEFINISSANT LES CONDITIONS DE LA MISE À DISPOSITION DU DOSSIER
PRESENTANT LE PROJET SIMPLIFIE D'ACQUISITION PUBLIQUE DE L'IMMEUBLE
SIS 4 RUE MANUEL A LILLE, SUITE À L'ETAT D'ABANDON CONSTATE PAR
PROCES VERBAL DEFINITIF EN DATE DU 10 SEPTEMBRE 2025

Par décision directe n° 26-DD-0663 en date du 17 juillet 2026, la Métropole Européenne de Lille a défini les modalités de mise à disposition du public du dossier relatif au projet d'acquisition simplifiée de l'immeuble situé 4 rue Manuel, cadastré section RW n° 120, en vue de son affectation à une opération de réhabilitation à usage d'habitation ainsi qu'au développement d'un programme de logements abordables.

Ladite mise à disposition publique se déroulera :

Du mardi 15 septembre 2026 au jeudi 15 octobre 2026 inclus

En mairie de Lille Place Augustin Laurent 59800 LILLE,

aux horaires d'ouverture au public de cet établissement à l'exception des samedis

du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00

Les pièces du projet simplifié seront déposées pendant 31 jours consécutifs.

Durant cette période, le public, pourra présenter ses observations, qui seront recueillies par écrit sur un registre à feuillets non-mobiles.

À l'expiration de la mise en consultation du dossier, les observations du public seront transmises à Monsieur le Préfet en vue de la déclaration d'utilité publique.

Le présent avis est affiché en mairie, sur les lieux concernés et sur le site de la MEL au moins 15 jours avant que n'ait lieu la mise à disposition.